



NAINVILLE LES ROCHES

RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Les membres du Conseil Municipal se réuniront le :

Lundi 20 avril 2026 à 19h
Salle polyvalente « Les Roches »

L'ordre du jour est le suivant :

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 22 mars 2026

Délibérations :

1. FINANCES

- Délibération n° 04-2026-01 - Affectation du résultat de fonctionnement du Budget Général 2026
- Délibération n° 04-2026-02 - Vote des taux d'imposition pour l'année 2026
- Délibération n° 04-2026-03 - Budget Général 2026

2. INSTITUTIONS ET ORGANISME EXTÉRIEURS

- Délibération n° 04-2026-04 - Désignation des délégués pour siéger au Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Rivières et du Cycle de l'Eau (SIARCE)
- Délibération n° 04-2026-05 - Désignation des délégués représentant la commune auprès du CNAS

3. COMMISSIONS COMMUNALES

- Délibération n° 04-2026-06 - Désignation des membres de la commission d'appel d'offres
- Délibération n° 04-2026-07 - Commission Communale des Impôts Directs

4. ORGANISATION MUNICIPALE

- Délibération n° 04-2026-08 - Désignation d'un conseiller municipal en charge des questions de défense

5. VIE MUNICIPALE

- Délibération n° 04-2026-09 - Formation des élus municipaux et fixation des crédits affectés

6. QUESTIONS DIVERSES

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire
Frédéric MOURET

